

REPUBLIQUE FRANCAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026.041 Séance du **VINGT-SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX**
Date de la convocation : Mardi 14 avril 2026
Président de séance : M. Patrick SILLARD
Secrétaire de séance : M. Michel COLLOT
Membres en exercice : 33
Quorum : 17

30 présents :

MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, SILLARD Patrick, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean-Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, ANDRIER Nathalie, MANDON Martine, LEVET Serge, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, NOURRY Alexandra, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BAUD Joël, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, PELLIER Karl, SALAME Marie-Lise, LATTANZIO Katia

3 absents ayant donné pouvoir :

GUENEZ Éric à ANTOINE Patrick, REAL-LAFRIQUE Laetitia à BREGEGERE Stéphanie, MOLS Louis-David à BOURGEOIS Florian

Objet : Budget annexe "Cimetière" - Approbation du compte financier unique 2025 (CFU)

M. Patrick SILLARD, Président de séance, désigné conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, donne lecture des résultats définitifs du Compte Financier Unique du budget annexe Cimetière, qui font apparaître :

- Un résultat excédentaire en investissement de : 59 345,17 €.
- Un déficit de la section de fonctionnement de 10,25 €.

Le résultat global de clôture 2025 intègre le résultat reporté de 2024.

Les tableaux ci-après récapitulent les résultats :

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2025	9 756,27 €
Dépenses réalisées en 2025	0,00 €
Résultat 2025 (1)	9 756,27 €
Résultat antérieur 2024 (2)	49 588,90 €
Résultat de clôture 2025 (1+2)	59 345,17 €

2026.041**FONCTIONNEMENT**

Recettes réalisées en 2025	9 756,27 €
Dépenses réalisées en 2025	9 763,83 €
Résultat 2025 (1)	-7,56 €
Résultat antérieur 2024 (2)	-2,69 €
Résultat de clôture 2025 (1+2)	-10,25 €

En l'absence de Monsieur le Maire et sous la Présidence de M. Patrick SILLARD,
après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du Budget annexe
« Cimetière » tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Michel COLLOT

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 28 avril 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 11/05/2025

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.